



Réunion d'information et d'échanges

Structures de gestion des ouvrages hydrauliques

21 septembre 2021



Maîtrise d'ouvrage – DREAL PACA

- Julien MENOTTI, responsable d'opérations

Bureaux d'études techniques

- Lise FOUCHER – EGIS
- Amandine REGA - EGIS

Animation, facilitation – Nicaya conseil

- Blandine PERICHON
- Samuel MAZZER

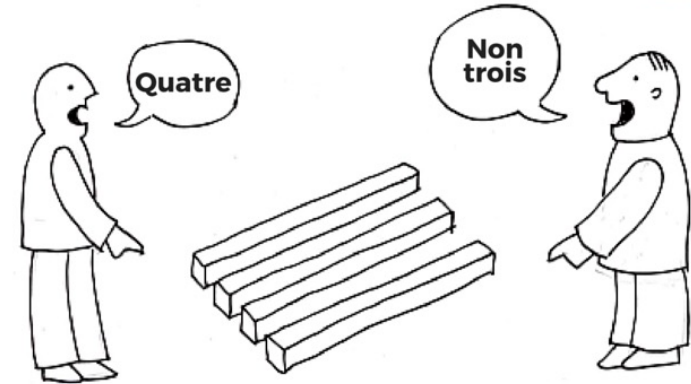


Participants

- ◆ Prénom, nom,
- ◆ Structure et responsabilité

- Règle de base

Tout le monde a raison...
... Partiellement !!!



- Interaction constructive... pratiquer le « oui ...et »
- Pas de jugement
- Écoute
- Bienveillance
- Echanger de façon respectueuse et conviviale



D'autres besoins de votre part ?

- **Pour cette séance**
 - Quelles sont vos attentes ?
 - Quels sont vos besoins ?



9h30-12h	Durée
0 - Introduction	10'
1 - Rappels : projet, calendrier et organisation du travail	20'
2 - Démarche de concertation continue avec les structures de gestion des ouvrages hydrauliques	20'
3 - GT agriculture et hydraulique du 15/07/21 : attentes exprimées	10'
4 - État initial sur la thématique hydraulique	20'
5 - Atelier de travail : connaissances partagées	60'
6 - Clôture et suites	10'
	2h30

1. Rappels : le projet de contournement autoroutier d'Arles

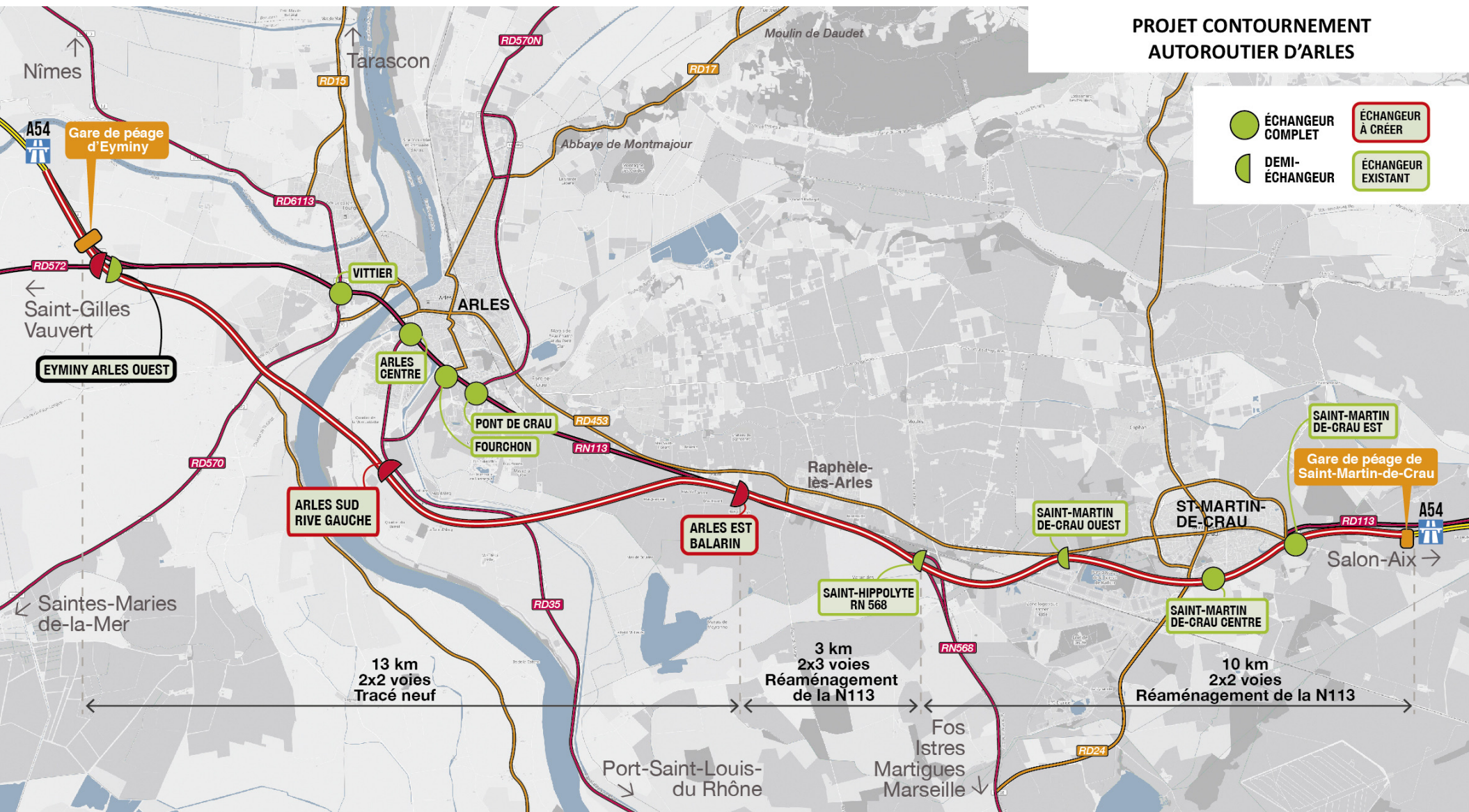


Objectifs fondamentaux du projet

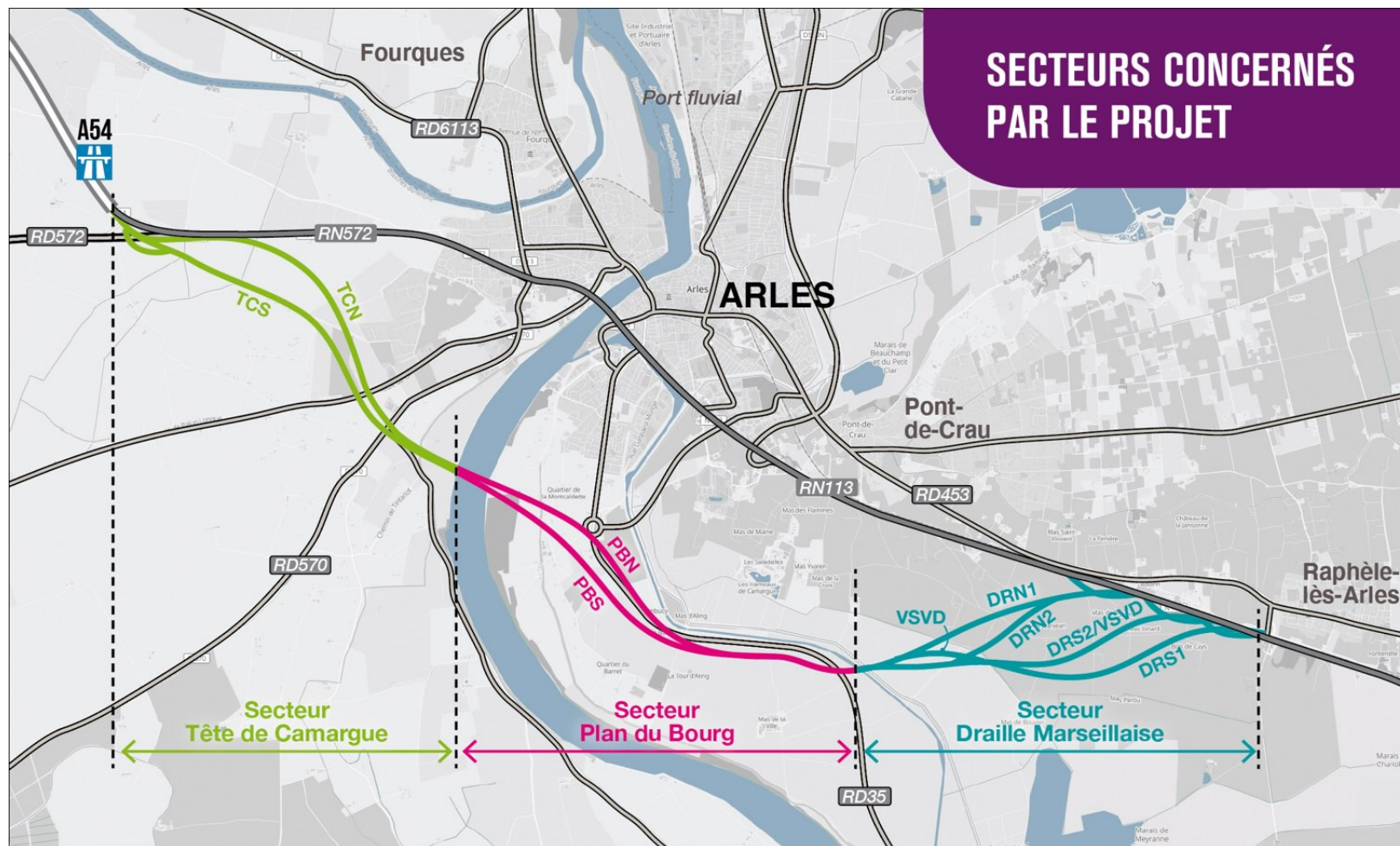
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des riverains de la RN 113
- Assurer la continuité autoroutière A8↔A7↔A54↔A9 et améliorer la sécurité routière
- Contribuer au développement socio-économique local

→ Dans le respect des enjeux agricoles, hydrauliques et naturels

Caractéristiques du projet

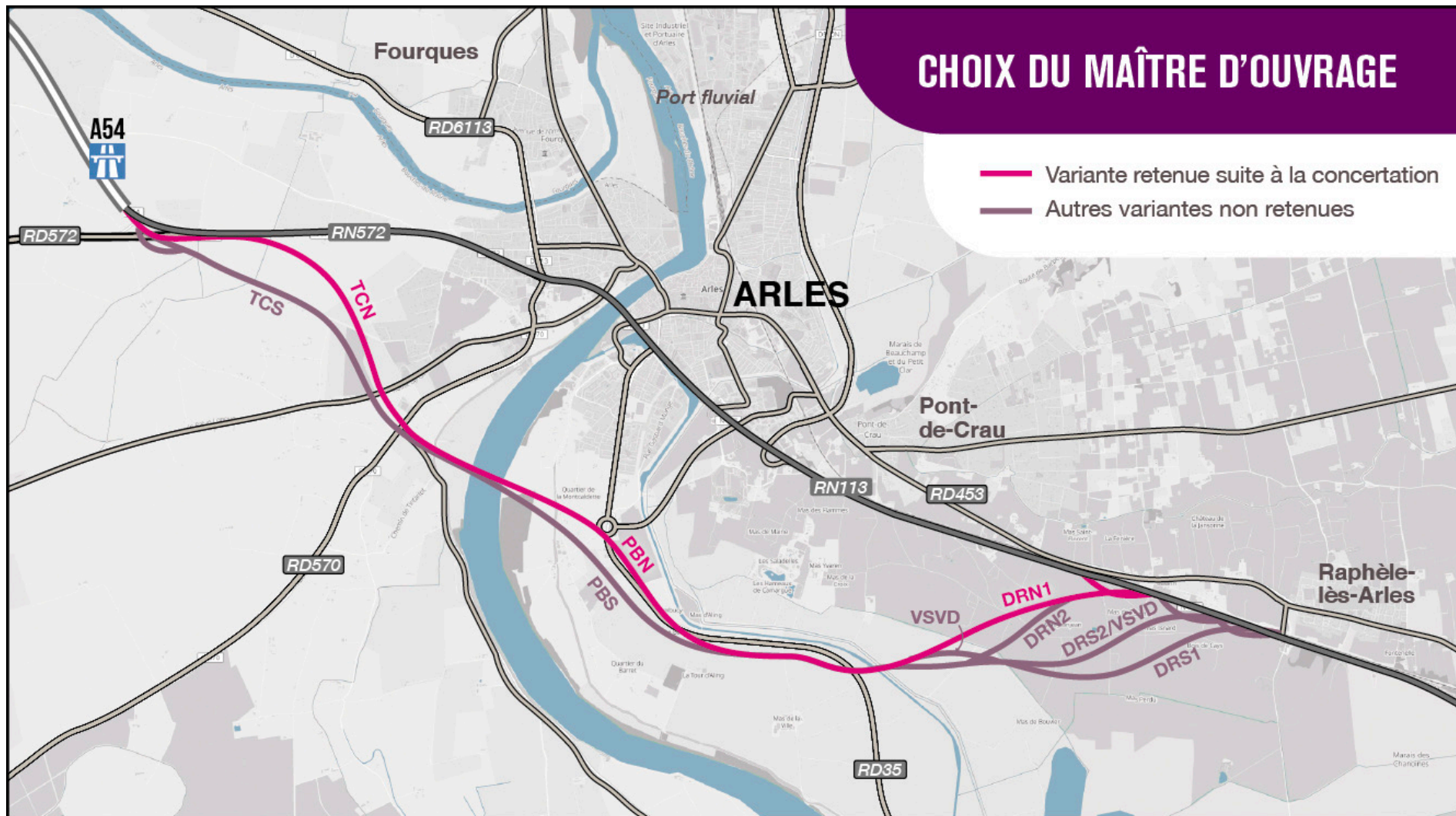


Variantes de tracé proposées à la concertation publique réglementaire déc. 2020 – janv. 2021



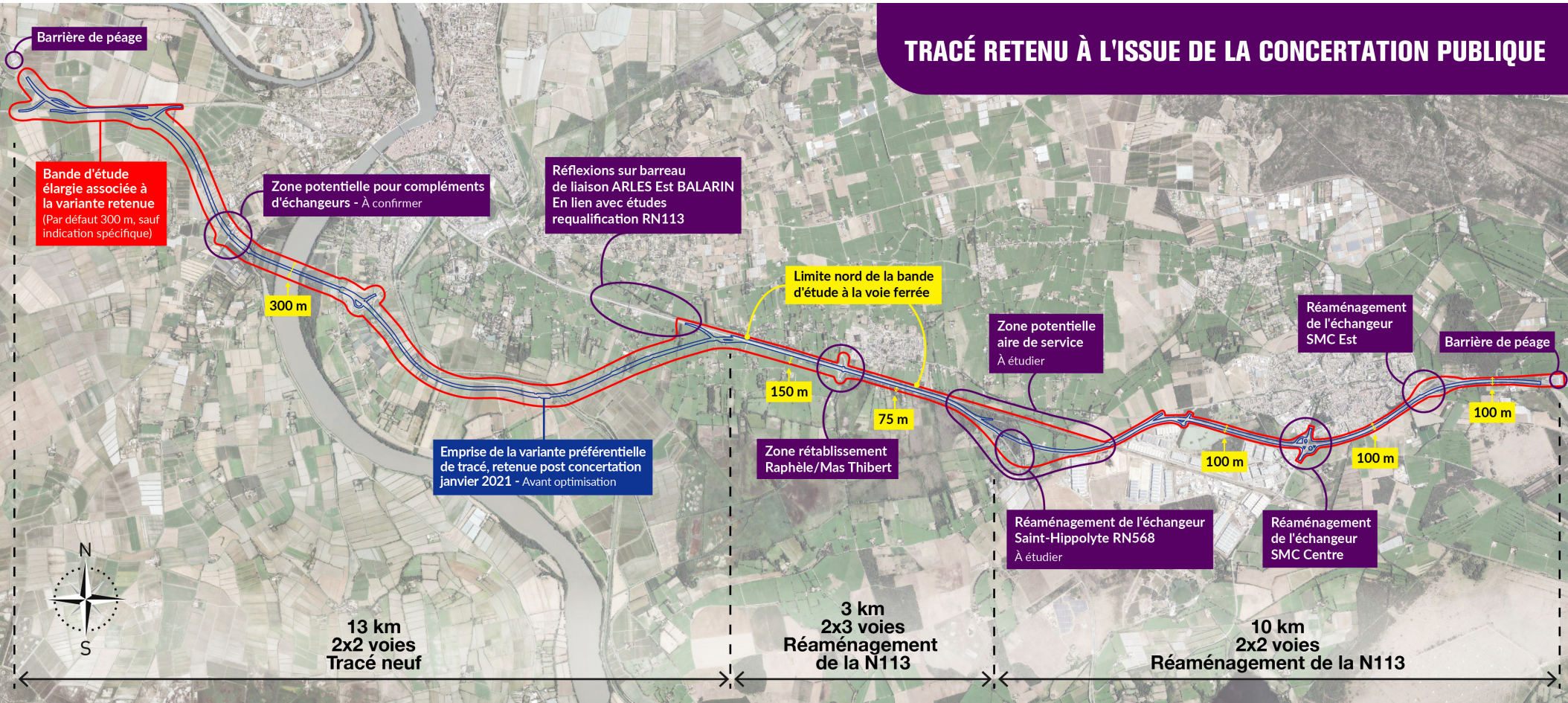
- Variante préférentielle du maître d'ouvrage :
 - TC Nord – PB Nord – DR Nord 1

Variante de tracé retenue



Tracé retenu : variantes les plus au nord pour chaque secteur

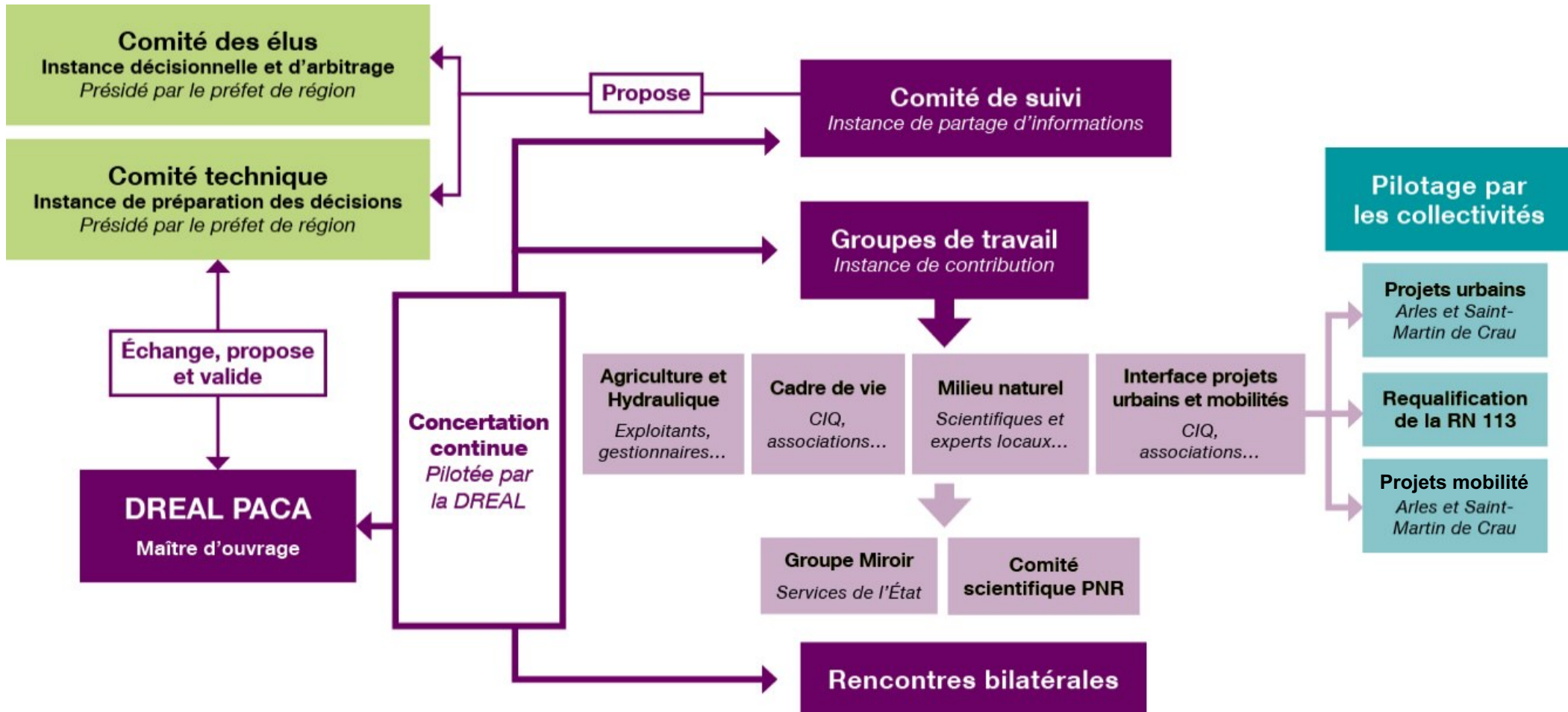
Variante de tracé retenue



Calendrier prévisionnel du projet

Périodes	Etapes du projet de contournement autoroutier d'Arles
Juin 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du tracé par le maître d'ouvrage et définition de la suite du travail à conduire • Publication du bilan de la concertation
Juin 2021 → 1^{er} trimestre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes détaillées du tracé en vue de l'enquête publique • Concertation continue
2^{ème} trimestre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du dossier d'enquête « V0 » • Lancement des procédures préalables à l'enquête publique
2^{ème} / 3^{ème} trimestre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation du public conduite par la Ville d'Arles sur la Mise en Compatibilité des Documents d'Urbanisme liée au projet • Au titre du Code de l'urbanisme, issu loi ASAPA décembre 2020
Fin 2022 / Début 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête d'Utilité Publique
2024	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Obtention de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)</i>
2024 - 2025	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Appel d'offres et désignation concessionnaire</i> • <i>Procédures foncières et autorisations préalables aux travaux</i>
2025 - 2029	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Démarrage des travaux en 2025 / 2026</i> • <i>Mise en œuvre des compensations écologiques et agricoles</i> • <i>Mise en service à l'horizon 2028 / 2029</i>

Gouvernance et concertation du projet Période 2021 - 2022



2. Démarche de concertation continue avec les structures de gestion des ouvrages hydrauliques



- Approfondir la **prise en compte des enjeux de préservation de l'activité agricole** (dont labels)
- Approfondir la **connaissance des réseaux hydrauliques** complexes du secteur et assurer la prise en compte de leurs enjeux
- **Travailler avec les exploitants / arrosants concernés** (en lien étroit avec la Chambre d'Agriculture) et les **organismes de gestion hydraulique**
 - Définir les **mesures de réduction des impacts du projet et les propositions de rétablissement** les plus adaptées au secteur
 - Définir les **compensations collectives** à mettre en œuvre si nécessaire

Période	Étape	Participants
15 juillet 2021	GT agriculture et hydraulique 0 <i>Réunion de lancement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants agriculteurs • Structures gestion ouvrages hydrauliques • Exploitants agricoles concernés par la variante de tracé
21 septembre 2021	Réunion hydraulique n° 1 <i>Information et échanges</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants de structures de gestion des ouvrages hydrauliques
Novembre 2021	GT agriculture et hydraulique 1 <i>Échanges sur l'optimisation et les mesures de réduction des impacts</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants agriculteurs • Structures gestion ouvrages hydrauliques
1 ^{er} trimestre 2022	GT agriculture et hydraulique 2 <i>Présentation d'un projet stabilisé</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants agriculteurs • Structures gestion ouvrages hydrauliques
2 ^{ème} trimestre 2022	GT agriculture et hydraulique 3 <i>Présentation du projet soumis à l'Enquête Publique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants agriculteurs • Structures gestion ouvrages hydrauliques • Exploitants agricoles concernés par la variante de tracé
Fin 2022 / début 2023	Enquête d'Utilité Publique	<ul style="list-style-type: none"> • Grand public et ensemble des acteurs concernés
2025-2026	Études détaillées et poursuite de la concertation par le concessionnaire du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants agriculteurs • Structures gestion ouvrages hydrauliques • Exploitants agricoles concernés par la variante de tracé

▪ En parallèle

- Echanges bilatéraux avec les agriculteurs et les structures de gestions des ouvrages hydrauliques : démarche d'optimisation du projet
- Poursuite des études en lien avec la Chambre d'agriculture

Période	Démarche
Juillet 2021	<p>Phase 1 - Étude préalable hydraulique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec le groupe de travail « Agriculture et Hydraulique » • Compléments de diagnostic
Août-novembre 2021	<p>Phase 2 - Étude préalable hydraulique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des impacts à l'échelle de toutes les structures de gestion des ouvrages hydrauliques • Conception optimisée du tracé et du projet, avec propositions de rétablissements, en lien avec la Chambre d'Agriculture 13
À partir de décembre 2021	<p>Phase 3 - Étude préalable hydraulique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du dossier sur la base du tracé optimisé et intégration du volet hydraulique dans l'étude d'impact

- Partage de la démarche de travail collectif
- Approfondissement des connaissances du MOA : état initial hydraulique et modalités de gestion des réseaux
- 1^{ères} réflexions sur les propositions de rétablissements

- **Sur la démarche de concertation continue avec les structures de gestion des ouvrages hydrauliques**
 - Questions ?
 - Clarifications ?



Durée 10 min

3. GT Hydraulique et agriculture du 15/07/21 : rappel des attentes exprimées par les participants



▪ **Participants**

- Structures de gestion des ouvrages hydrauliques
- Structures agricoles
- Exploitants agricoles

▪ **Ordre du jour**

- Éléments généraux sur le projet, la concertation réglementaire et le bilan de la concertation
- Calendrier prévisionnel du projet
- Démarche de travail du groupe « Agriculture et Hydraulique »
- Dispositif de travail mis en place dans le cadre de la concertation continue
 - Avec les exploitants agricoles
 - Avec les instances agricoles et hydrauliques
- Principes de compensation des impacts sur l'agriculture et l'hydraulique

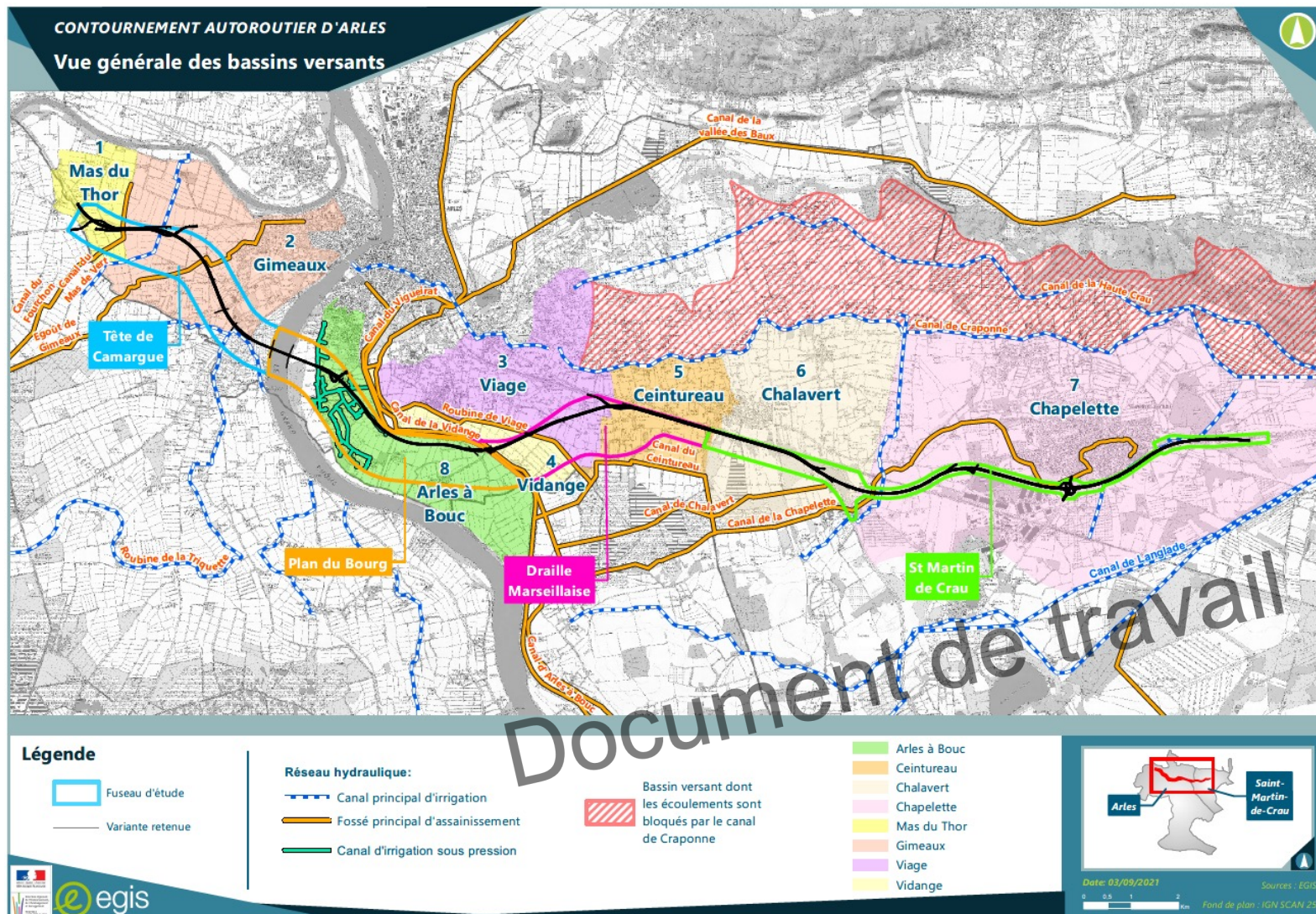
- **Libre écoulement des eaux en cas de crues et risques d'inondations du Rhône**
- **Prise en compte de l'ensemble des réseaux potentiellement impactés (effet direct ou indirect) en amont et en aval, hors bande d'études**
 - Évaluation des rétablissements hydrauliques : assurer un écoulement optimal
 - Maintien des capacités d'accès aux prises d'eau
 - Enjeux de révision des débits et temps d'arrosage, au regard des impacts du projet sur les surfaces
- **Dimensionnement des ouvrages hydrauliques : prévoir le passage d'engins agricoles**
- **Conséquences potentielles du projet sur les périmètres de gestion de certaines structures**
 - Pérennité des exploitations / associations syndicales
 - Demande de rencontres individuelles avec les AS du territoire
- **Le devenir de la station d'épuration de Raphèle**
 - Le potentiel sous-dimensionnement de la station actuelle
 - Les impacts du projet sur la station au regard de l'élargissement de la RN113
- **Enjeux liés à la nappe de Crau**
 - Recharge de la nappe
 - Consommation de l'eau
 - Enjeux du changement climatique
- **Mise en place de procédures de réservations foncières pour les terres agricoles, en coopération avec la Chambre d'agriculture et la SAFER**
- **Intérêt du projet d'échangeur rive-droite**

4. État initial du territoire sur la thématique hydraulique

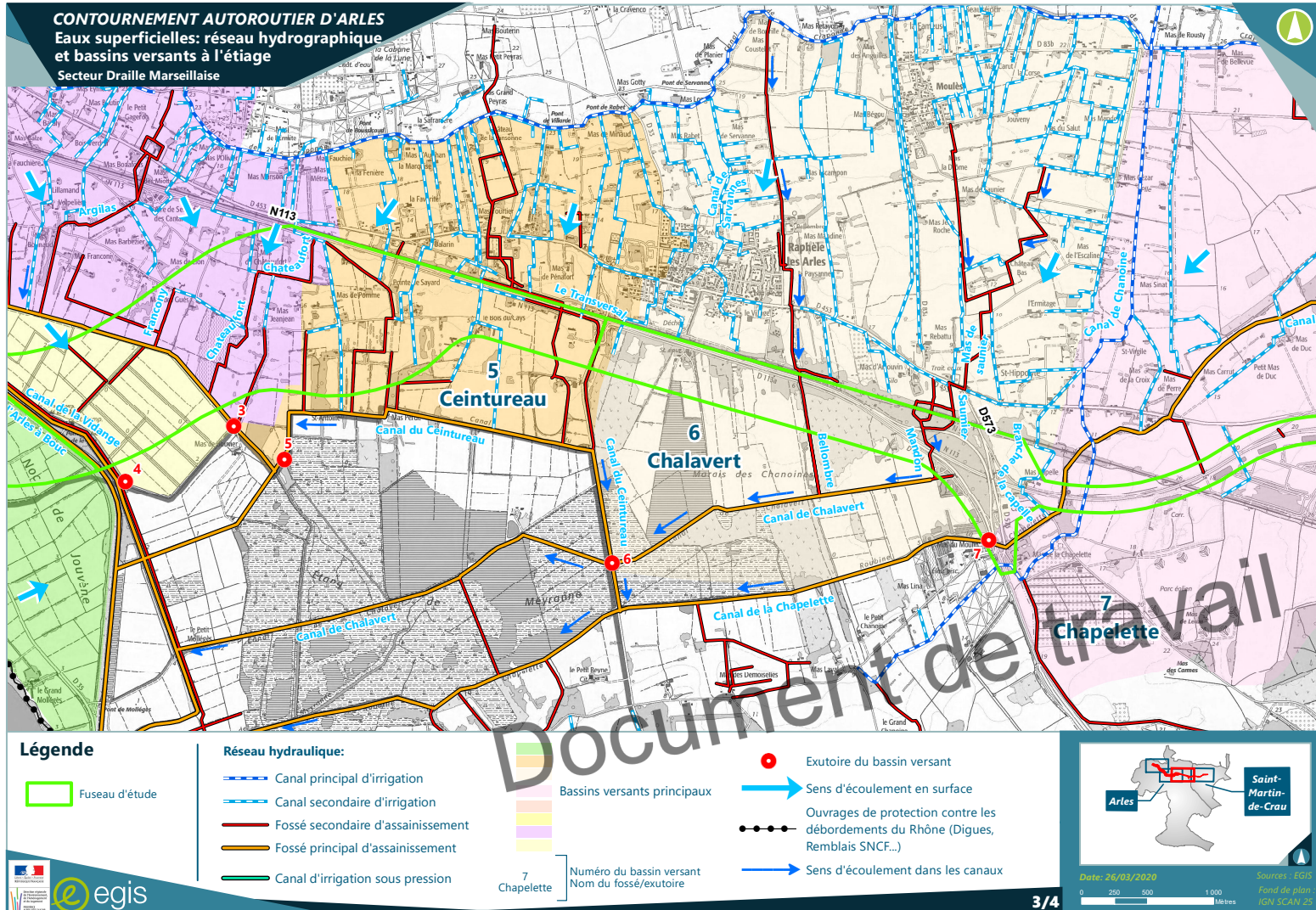


- Recueil d'informations :
 - 2019 : visites de terrain
 - Rencontres et / ou collecte de données auprès des parties prenantes
 - Associations syndicales
 - Villes d'Arles et Saint-Martin de Crau
 - DIRMED
 - ACCM
 - SNCF Réseau
 - ASF
 - SYMCRAU
 - DDTM13
 - CD13
- Rédaction d'un rapport d'état initial : texte + cartographies
 - Transmis pour relecture en décembre 2019 et février 2020 aux villes d'Arles et SMC, ACCM, SMGAS et SYMCRAU (février 2021)
 - Pas de remarques formulées à ce jour

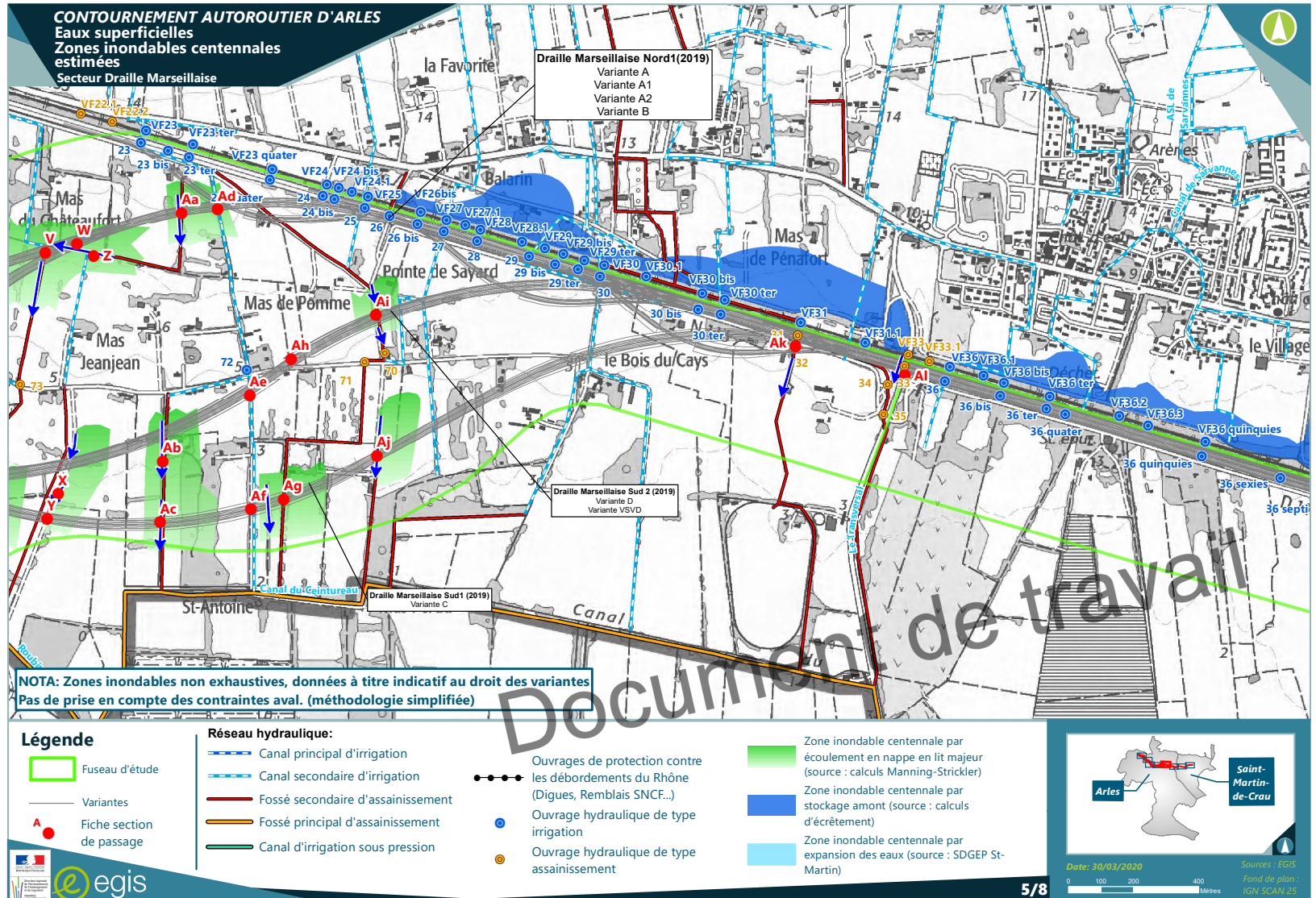
Vue générale des bassins versants



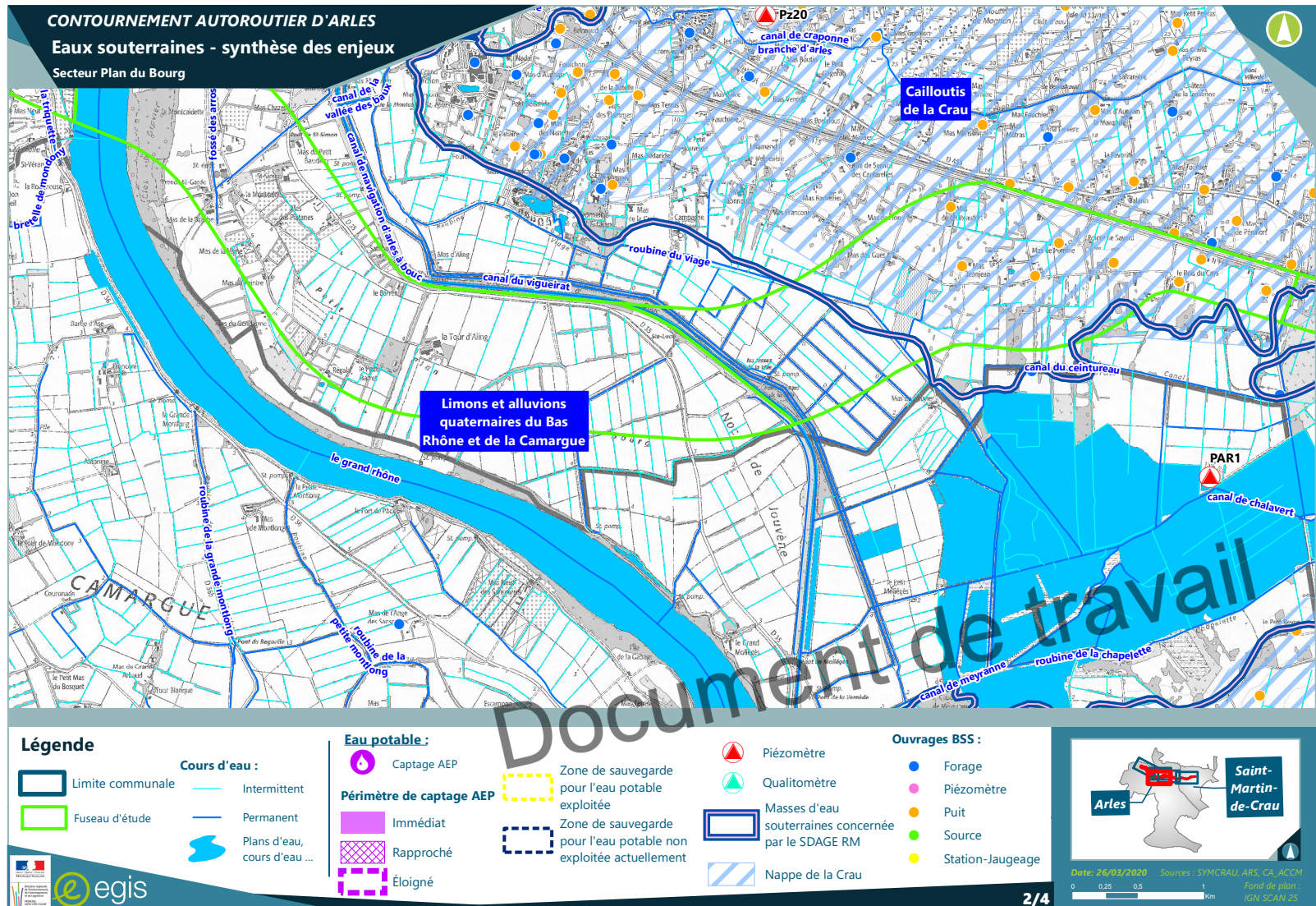
Cartographie du réseau hydrographique (4 planches)



Fonctionnement : estimation des zones inondables pour l'occurrence 100 ans (8 planches)

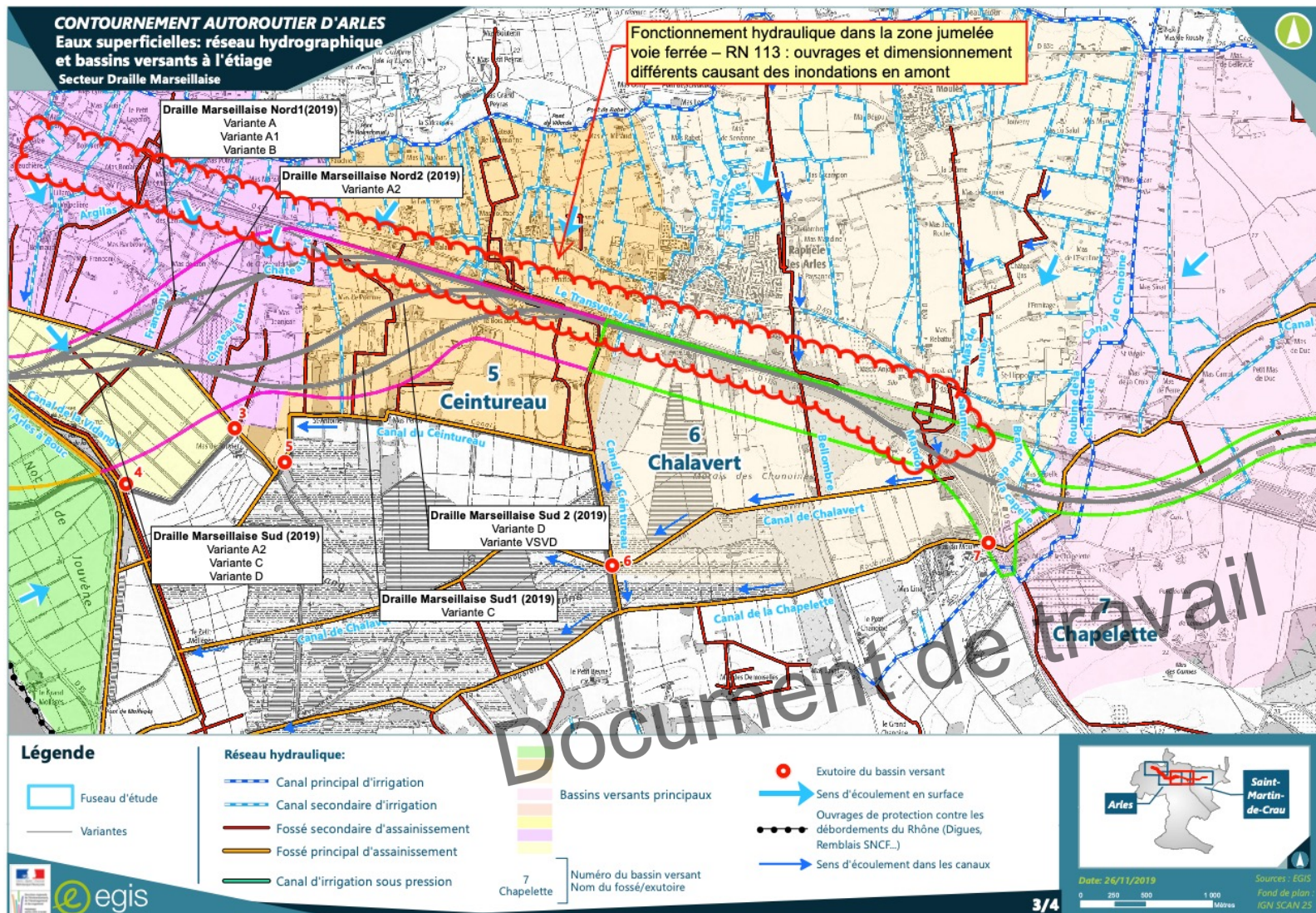


Eaux souterraines – enjeux (4 planches)



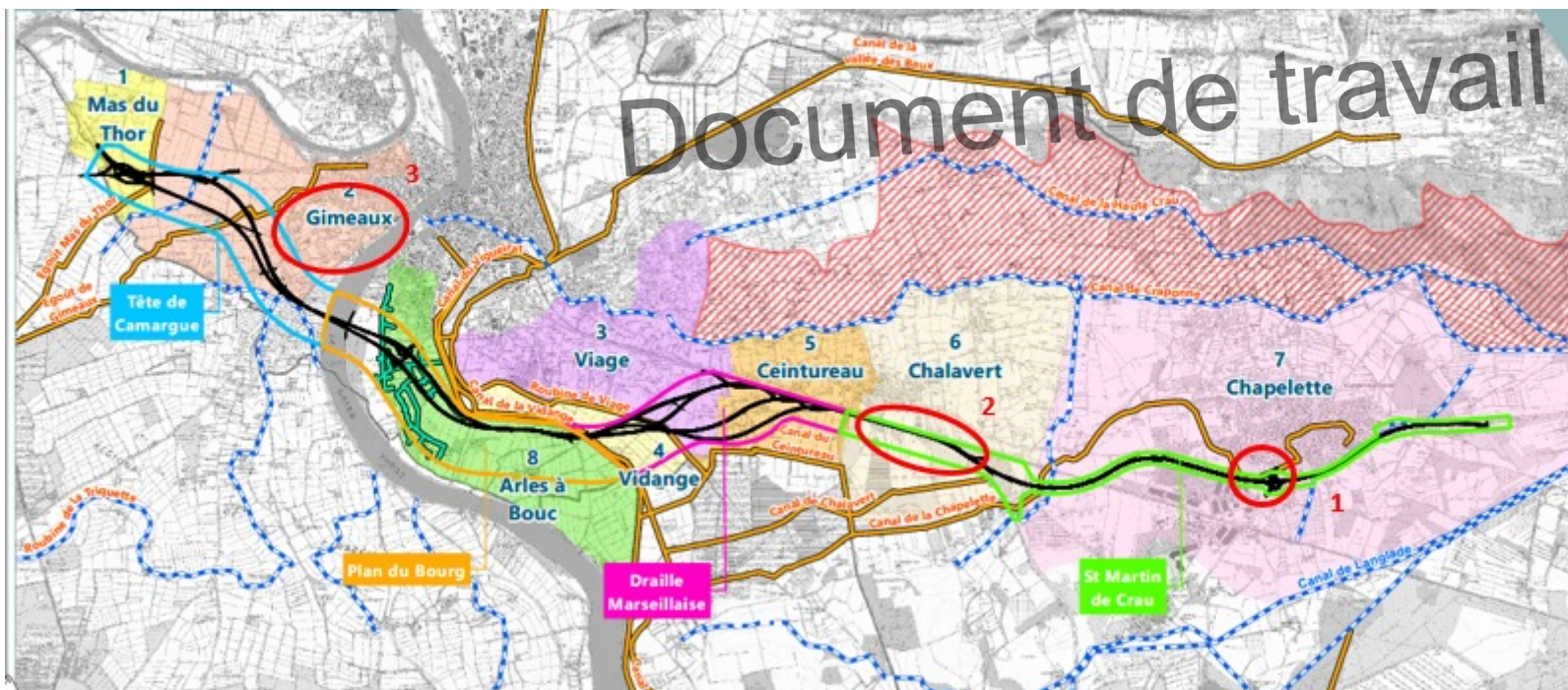
- **Risques d'inondations liés au Rhône et ses affluents rives droite et gauche**
 - Définition des ouvrages de franchissement et des ouvrages de décharge
 - Ouvrages de gestion des eaux de ruissellement routière (autant que possible hors zone inondable)
- **Territoire très plat : très nombreux réseaux superficiels à franchir (fossés d'assainissement, canaux d'irrigation...)**
 - Attention particulière : optimisation des OH de franchissement (notamment les ouvrages d'hydraulique agricole en concertation avec l'ensemble des acteurs)
- **Jumelage de l'actuelle RN113 et de la voie ferrée (une partie du linéaire en réaménagement sur place)**
 - Ouvrages franchissant la voie ferrée plus nombreux que ceux de la RN113
 - L'éventuelle modification des ouvrages sous la RN113 (réaménagement) devront prendre en compte les ouvrages de la voie ferrée et les éventuelles implications en aval
- **Réaménagement de la RN113**
 - Ne pas dégrader les conditions actuelles d'écoulement et ne pas créer de désordres en aval
- **Eaux souterraines**
 - Prise en compte de la vulnérabilité des eaux souterraines pour la définition des aménagements (collecte et gestion des eaux de plate-forme)

Points d'attention particuliers recensés lors des groupes de travail



Synergies qui seront étudiées pour un meilleur fonctionnement hydraulique du territoire

Action envisageable	source action	Description
Travaux sur roubine de la Chapelette	SDAEP SMC	Élargissement, abaissement déversoir
Amélioration fonctionnement RN113-voie ferrée	Ateliers de concertation	Reprise d'ouvrages sous la RN113, création d'ouvrage, mise en place de bassin d'écrêtement...
Secteur Gimeaux : améliorer le ressuyage des terres et limiter les inondations	Ateliers de concertation et SDAEP Arles	Réaliser une zone d'écrêtement et/ou une station de pompage vers petit Rhône



5. Atelier de travail : connaissances partagées



Pendant l'atelier

- Aboutir à une vision claire des situations de chaque structure de gestion des ouvrages hydrauliques
 - Vérifier le fonctionnement (débits autorisés ?) et les sens d'écoulement des réseaux
 - Connaître les cheminements indispensables pour l'entretien et le suivi des réseaux
 - Échanger sur les points noirs et problématiques du territoire

À l'issue de l'atelier

- Egis
 - Analysera les éléments présentés ce jour
 - Proposera des ouvrages hydrauliques (irrigation et assainissement) à mettre en œuvre
 - Rétablissement à minima des canaux primaires et secondaires
 - Analyse au cas par cas pour les réseaux tertiaires
- Échanges sur les ouvrages proposés dans le cadre des GT agriculture et hydraulique

▪ Cartes présentées

- 1 représentation des bassins versants et limites des différentes structures de gestion des ouvrages hydrauliques
- 1 représentation des eaux superficielles et canaux pour chaque secteur
 - Tête de Camargue
 - Plan du Bourg
 - Draille Marseillaise
 - Saint-Martin de Crau
- 8 planches détaillées des eaux superficielles et canaux

▪ Consigne de travail

- Travail individuel par chaque structure de gestion des ouvrages hydrauliques
 - Annoter, enrichir les cartes proposées
 - Apporter des remarques générales, transversales ...
→ sur un document séparé



40 min

6. Clôture et suites



Période	Étape
Suite au 21 septembre	Synthèse des échanges de la réunion hydraulique de ce jour
Novembre 2021	GT agriculture et hydraulique 1
1 ^{er} trimestre 2022	GT agriculture et hydraulique 2 – Présentation d'un projet stabilisé
2 ^{ème} trimestre 2022	GT agriculture et hydraulique 3 – Présentation du projet soumis à l'EUP

- **En parallèle, poursuite du travail technique par Egis**
 - En lien avec la Chambre d'agriculture
 - En lien avec les structures de gestion des ouvrages hydrauliques

Programmes des prochains GT agriculture et hydraulique

Groupe de travail 1 (novembre 2021) :

- Retour sur les entretiens individuels avec les exploitants (impacts bruts du projet)
- Échanges sur les optimisations possibles : dernière phase d'évitement, ajustements du tracé en plan ou en long
- Échanges sur les mesures de réduction des impacts à mettre en œuvre :
 - Rétablissement des cheminements agricoles :
 - Priorisation des accès, besoins en termes de dimensionnement, fréquentation, état, entretien...
 - Rétablissements du réseau hydraulique :
 - Propositions de 2-3 types de rétablissement envisageables, échanges sur les avantages/inconvénients de chaque type, échanges sur les modes de gestion à réorganiser avec l'infrastructure
 - Réflexion sur la mutualisation possible entre rétablissements :
 - Agricoles / hydrauliques / écologiques / riverains

Groupe de travail 2 (1^{er} trimestre 2022) :

- Retour sur les **ajustements de tracé réalisés** (en plan et en long) suite au GT1
- Retour sur les **modalités de rétablissement retenues** suite au GT1
- **Présentation du projet stabilisé** qui sera proposé en vue de l'enquête publique
- **Point sur les impacts résiduels** sur l'agriculture et l'hydraulique
- Présentation des **mesures de compensation collectives agricoles**

Merci pour votre attention

*Réunion d'information et d'échanges
avec les structures de gestion des ouvrages hydrauliques
– 21 septembre 2021 -*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

